





### **Contexte national**

### 684 copropriétés remontées

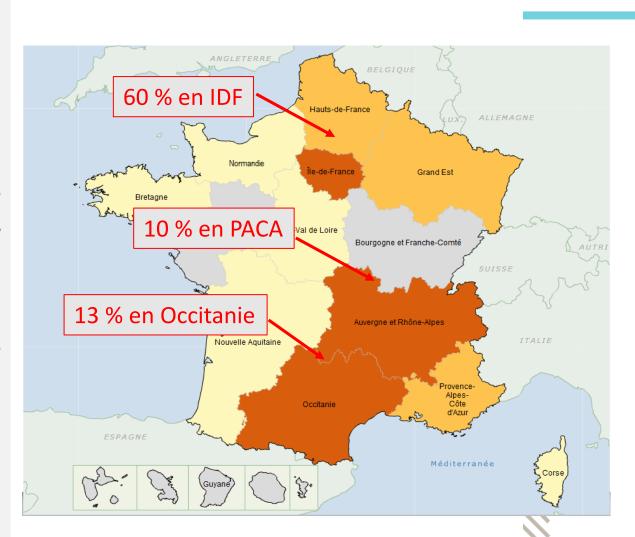
soit près de 88 000 logements dont 24 000 dans des copropriétés dégradées

- Concentré sur 3 régions : Ile-de-France, Auvergne Rhône-Alpes et Occitanie représentent 65% des logements
- La quasi-totalité des Métropoles sont touchées par ce phénomène

14 sites prioritaires (2018)

désormais 17

soit près de 30 000 logements

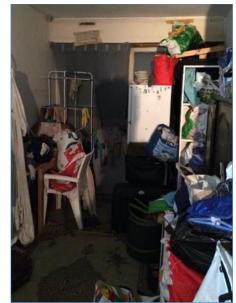


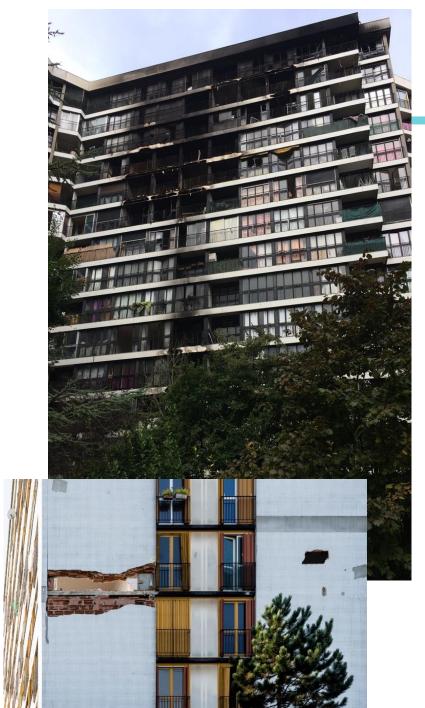


## Des problématiques communes

- Des copropriétés en faillite ou très endettées
- Des conditions de vie très dégradées : dégradation du bâti, insalubrité, pas ou peu d'entretien des parties communes et espaces extérieurs
- Une chute de la valeur des logements et la présence de marchands de sommeil
- Des quartiers stigmatisés qui accueillent des ménages précaires, qui n'arrivent pas à se loger ailleurs









**CONVENTION** 

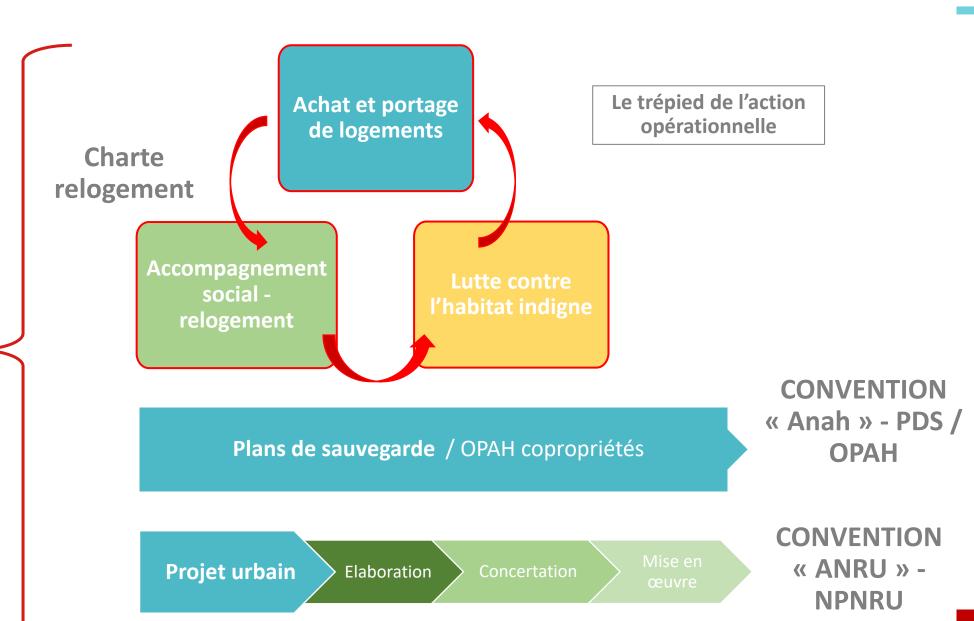
**ENTRE** 

**PARTENAIRES** 

**PUBLICS** 

# Qu'est-ce qu'une ORCOD?

 Un outil ensemblier, introduit par la loi ALUR en 2014, pour lutter contre l'indignité et la dégradation des immeubles en copropriété







# 3 échelles de solution développées

Un
accompagnement
sur mesure, à
l'échelle individuelle

La mise en sécurité des immeubles, sans attendre leur réhabilitation pérenne ou leur recyclage

Impulser un projet d'aménagement global du quartier pour améliorer le cadre de vie -sortir de la spirale de dégradation





### Les ORCOD et ORCOD-IN existantes à ce jour

### **ILE-DE-FRANCE**

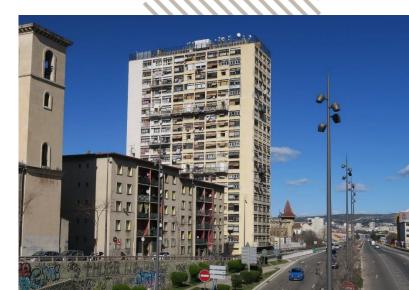
- Depuis 2015, l'EPFIF est en charge du pilotage et de la mise en œuvre des 4 ORCOD-IN franciliennes :
  - Clichy-sous-Bois, Bas Clichy / 2015
  - Grigny, Grigny 2 / 2016
  - Mantes-la-Jolie, Val Fourré / 2020
  - Villepinte, Parc de la Noue / 2021
- Deux ORCOD ont par ailleurs récemment vu le jour :
  - Une ORCOD de droit commun à Sarcelles et dont la convention a été signée en juillet 2022
  - Une ORCOD d'intérêt métropolitain à Argenteuil et dont la convention a été signée fin septembre 2022

#### **PACA**

 Des travaux en cours pour mettre en place plusieurs ORCOD-IN à l'échelle d'Aix Marseille Provence Métropole









## Les ORCOD et ORCOD-IN existantes à ce jour

### **OCCITANIE**

- Une 5<sup>ème</sup> ORCOD-IN a vu le jour en mars 2022 à Nîmes (quartier Pissevin). Elle est pilotée et mise en œuvre par l'EPF d'Occitanie
- A Toulouse, le conseil métropolitain a approuvé la mise en place d'une OPAH copropriétés valant ORCOD DC sur l'ensemble du quartier du Grand Mirail



### **GRAND EST**

 Une ORCOD de droit commun à Metz (quartier Borny) et dont la convention a été signée en janvier 2020

#### **NORMANDIE**

 Une ORCOD de droit commun à Saint-Etienne du Rouvray et dont la convention a été signée début 2022











## Une filiale de CDC Habitat et de l'EPFIF

### ACIF, un opérateur francilien récent

- Opérateur créé en 2020
- SAS, filiale à 50% de CDC Habitat Action Copropriété et à 50% de l'EPFIF
- Capitalisée à hauteur de 10 M€
- ACIF, un opérateur pour accompagner les politiques de redressement des copropriétés mises en œuvre par les collectivités locales
- Un opérateur de portage de redressement pour combler le manque d'opérateurs franciliens ou leurs fragilités budgétaires
- Ses missions : acquérir, détenir, gérer, entretenir et louer tout bien situé dans une copropriété dégradée pour faciliter, accélérer son redressement
- Ses objectifs : acquérir et porter 1 000 logements en lle de France, sur une dizaine de sites d'intervention







# Une filiale d'Action logement et de l'EPFIF

- La Sifae, une filiale aux côtés des collectivités franciliennes
- SAS, filiale à 50% de Action Logement Immobilier et à 50% de l'EPFIF
- Capitalisée à hauteur de 40 M€
- La Sifae, un opérateur pour lutter contre la division pavillonnaire et requalifier des secteurs pavillonnaires dégradés
- Ses missions : accompagner les collectivités dans leurs actions de lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, acquérir des pavillons dégradés ou indignes, les transformer par des travaux, les revendre à des ménages ou des opérateurs
- Ses objectifs : acquérir et porter une cinquantaine de pavillons par an
- des premiers « paniers » de pavillons en cours de cession à des Bailleurs sociaux

